

Comptes de Noël.

*Sorte de Conte,
d'histoire fictive,
déjà passée, ou peut-être à venir.
Janvier 1998.
Claude Roure.*



Image de couverture :
Le Jardin des Délices – Jérôme Bosch ~1450 ~ 1516

*Comptes
de
Noël.
Janvier
1998.
Claude
Roure.*

Le 10 décembre 1999.

Raoul Deceur avait pour habitude, quand il regagnait son domicile en revenant du centre-ville en voiture, de franchir l'avenue et les parkings du supermarché en empruntant la route passant en hauteur sur le pont. Puis, il tournait à droite pour passer par la rue qui longe la façade arrière de ce grand centre d'achat de la banlieue sud de l'agglomération.

Mais, ce jour là, parvenu à quelque trois cents mètres avant sa bifurcation habituelle, il avait été prévenu par un panneau posé sur la chaussée, qui montrait une flèche tournée vers la gauche et comportait en lettres noires sur fond jaune l'indication "déviation". Son itinéraire favori était donc interdit à la circulation ; un autre panneau indiquait "rue barrée à 300 m."

Il fit aussitôt le lien entre cette contrainte inhabituelle et les événements du jour précédent.

Maintenant parvenu sur le pont, il dominait le site du grand magasin ; il roula, au ralenti, obligé d'accorder sa vitesse à celle des autres véhicules, qui circulaient doucement. Les autos étaient plus nombreuses qu'à l'accoutumé, lui semblait-il, sur cette sorte de belvédère ; et leurs conducteurs avançaient presque au pas ; certains, même, s'arrêtaient un instant sur le bord de la chaussée.

Car, tous, ils voulaient voir.

Raoul vit, aussi.

La toiture s'était effondrée sur une large superficie.

Quelques-unes des grandes poutres-maîtresses de la charpente, dont certains appuis avaient cédé, avaient basculé sur les sommets des poteaux de béton ; elles se dressaient, parfois vrillées, en oblique au-dessus des décombres.

Les glaces des verrières couvrant la galerie nord avaient, en majorité, éclaté sous l'effet de la chaleur ; et les parties qui avaient résisté étaient noircies par les fumées.

Les façades d'acier étaient déformées, leurs parties supérieures s'étant pliées vers l'intérieur du magasin. Les pigments des peintures les revêtant, s'étaient évaporés sous l'action du feu ; les températures variées auxquelles les surfaces de bardage avaient été soumises ici ou là, avaient altéré diversement leurs teintes originelles ; si bien que l'on pouvait découvrir de grandes variations dans les couleurs résiduelles, qui présentaient un camaïeu de tons bruns et gris.

C'était plutôt beau, ça ; on voit pire dans des galeries "d'art contemporain."

Et puis, les grandes quantités d'eau et de mousse que les pompiers avaient dû longuement projeter pour éteindre le sinistre avaient ruisselé en cascade le long des parois, et y avaient ajouté des traînées elles aussi colorées.

En atteignant ensuite le sol, elles avaient circulé sous forme de ruisseaux, et s'étaient étalées en grandes flaques ; elles avaient, ainsi, charrié et déposé des poussières et scories qui maculaient, maintenant, le bitume des abords et des parkings.

C'était plutôt moins beau, ça ; quoique certains artistes auraient osé le produire.

Bien que les vitres de son auto soient remontées à fond, et bien que les orifices de ventilation de l'habitacle soient fermés, Raoul sentit quand même l'odeur âcre émanant des décombres.

Déjà, la veille, lors du sinistre, les vents avaient porté jusque vers sa maison, pourtant située à plus de deux kilomètres vers le sud, les effluves produits par l'incendie.

Depuis la fenêtre de sa cuisine, il avait vu l'énorme fumée noire. Elle s'était élevée en panaches bourgeonnants, agités de tourbillons tourmentés et rapides sous l'effet des violents courants ascendants engendrés par l'intense chaleur du brasier. Parfois, des langues de flammes grimpant parmi les volutes, parvenaient à dépasser les acrotères des hauts immeubles placés entre le supermarché et la maison de Raoul. Ce qui donnait une idée sur l'intensité du feu.

Ce jeudi-là, des véhicules de pompier s'étaient succédé rapidement, passant le carrefour non loin, et se dirigeant du côté de Villeneuve. Et, quelques minutes auparavant, des sirènes avaient retenti, un peu avant quinze heures.

* * *

À midi, un peu auparavant, Raoul avait écouté le bulletin d'information de la radio locale.

Il y avait été dit que, à cette heure là, une escouade de pauvres restait à occuper le supermarché, entre autres actions toujours menées en quelques lieux de la ville.

En fait, depuis plusieurs semaines déjà, c'était un groupe important de chômeurs et de gens en situation précaire qui s'était installé à demeure, jours et nuits, dans la grande galerie qui parcourt le centre d'achat sur toute sa longueur. Là, ils avaient organisé un lieu de vie permanent. Dans les meilleurs recoins, ils avaient disposé tables, chaises, matelas qu'ils avaient emprunté dans les diverses boutiques. Pour manger, ils allaient se servir dans les rayons du supermarché, ou s'invitaient dans quelque fast-food. Ils usaient des

sanitaires publics, profitaient du chauffage, de l'ambiance musicale...

Ils passaient là tout leur temps.

Ils avaient décidé que, puisque c'était la période de Noël, et que là, dans ce lieu hautement représentatif de la fête, où toutes les activités liées aux festivités battaient leurs pleins, il était légitime de venir sur place pour en profiter. Ils considéraient que, dans leurs logements précaires, sous-équipés, ils ne pourraient s'offrir leur part de plaisir.

Ils étaient donc venus ici, prendre ce qu'ils disaient être leur dû, celui que depuis longtemps "la Vie, leur refuse."

Venant de leurs habituels lieux de survie où la société voulait les cantonner, ils avaient fait, de ce temple de la consommation, leur lieu de vie, où il trouvait toutes choses, depuis le nécessaire élémentaire jusqu'au plus frivole superflu...

Pendant les heures d'ouverture, ils invitaient les passants à palabrer, organisant divers forums de discussions.

Pour distraire le temps, ils fréquentaient les boutiques de loisirs, comme le "videogamesp@ce", où ils avaient convaincu le gérant de leur donner des jetons pour faire fonctionner librement les consoles de jeu et les cabines de simulateur de conduite, de combat, ou autres. Ils s'étaient procuré, aussi, divers jeux et jouets auprès de la grande surface spécialisée.

Il y avait le marchand de journaux, tout près, la bibliothèque, le coiffeur... Au magasin d'électronique, ils allaient faire salon devant les grands écrans de télé.

Ils respectaient les heures de fermeture des commerces ; mais ils refusaient, la nuit, de quitter la galerie. Des vigiles supplémentaires avaient été appelés, pour passer la nuit

auprès d'eux ; et la cohabitation se passait plutôt bien. Rien n'était détruit ; ils consommaient tout naturellement, tout gratuitement.

La direction du centre d'achat n'osait pas les expulser.

À dire vrai, les autorités publiques, mairie, préfecture, vers qui le directeur s'était retourné pour réclamer l'application du Droit, conseillaient la patience, en l'attendre des résultats des longues concertations qui, au niveau national, étaient en cours depuis des mois.

* * *

En fait, cela faisait deux ans, presque jours pour jours, que le mouvement était en cours, un peu partout dans le pays.

Et ce fut, déjà à l'approche des fêtes de fin d'année de l'année quatre-vingt-dix-sept qu'il s'était amorcé.

Il durait car cette "grève des chômeurs" était, par définition, différente des habituelles actions de travailleurs.

Les mouvements d'arrêt de travail lancés par les salariés d'entreprises suivent souvent un schéma un peu routinier, une espèce de rite accepté : après une phase larvée où le mécontentement exprimé ne trouve pas d'écoute de la part du patronat, le débrayage intervient pour forcer la direction à la négociation ; puis les discussions se déroulent, s'opposant d'abord sur des positions extrêmes, mais parvenant toujours à un accord de compromis, suivi d'une reprise du travail, conclusion de l'événement.

Le conflit ne peut que finir par se résoudre, puisque les inconvénients sont grands pour toutes les parties : l'entreprise perd ses parts de marché et le salarié perd son revenu et hypothèque la bonne santé de son entreprise, donc son futur.

Quant au citoyen, il est pris en otage puisqu'il ne peut plus, selon le cas, se déplacer, trouver les denrées nécessaires à sa vie, mener le cours normal et complet de son quotidien. Et,

puisque ce citoyen c'est le voisin, ou est de la famille du gréviste, il est, en fin de compte lui-même ou son alter ego ; le gréviste pâtit directement des conséquences de son propre geste.

Mais, ce mouvement-là, celui des sans-emploi, durait et présentait un visage inhabituel.

La bourgeoisie, le patronat possède de l'argent, qu'il veut faire prospérer ; et le salarié détient un emploi, qu'il doit défendre et il entend voir s'améliorer son niveau de vie, car il a, lui aussi, des aspirations bourgeoises.

Mais le chômeur, lui, a du temps et seulement cela.

Son action ne lui coûte rien. Dans un conflit social de salariés, les travailleurs finissent par reprendre le travail ; mais les chômeurs, eux, ne veulent pas "reprendre le chômage"... Et puis, ils bénéficient de la pitié, de la sympathie d'une partie de la population -au moins des couches moyennes- puisque leur mouvement ne perturbe pas la vie quotidienne, et puisqu'ils œuvrent pour l'instauration du principe du plein-emploi, et puis aussi parce qu'il malmène les nantis, les classes dirigeantes...

Or, quand il s'agit de rosser les cognes ou le méchant proprio...

Comme le mouvement de chômeurs ne pouvait exercer de chantage sur l'outil de production, auquel il n'avait pas accès, il avait organisé son action sur d'autres terrains.

Ils interpellaient les rouages politiques, et toutes représentations du Pouvoir, tous ceux qu'ils estimaient responsables des dysfonctionnements du système, qu'ils qualifient d'injuste car ne mettant pas en œuvre ce qu'ils appelaient le "vrai partage".

Les théoriciens de la chose socio-politico-économique organisaient le discours critique, démontraient les contradictions et l'absurdité des mécanismes économiques.

Quand le Premier Ministre avait démontré qu'il était impossible de dégager soixante-dix milliards pour augmenter les minima sociaux, les militants éclairés avaient rétorqué que c'était justement de la même somme que les charges sociales patronales avaient été allégées... Et que, donc, ce qu'on donnait aux patrons, on pouvait le donner aux ouvriers et aux chômeurs...

Le Premier ministre n'osa pas dire que les entreprises feraient fructifier la somme en investissant dans l'outil de production, ce qui créera la richesse, alors que le pauvre consomme la totalité de ses maigres subsides, et reste pauvre.

Donc, en divers lieux du pays, les mouvements de chômeurs perturbaient la quiétude des privilégiés ; et aussi le fonctionnement des rouages administratifs. Ils manifestaient sous les fenêtres des élus de tous rangs, des ministres, des patrons et tous autres personnages de pouvoir ; ils investissaient et occupaient les lieux symboliques du système, tels que le bâtiment de l'Assemblée Nationale, les Grandes Ecoles d'Administration, la Bourse, les sièges des instances patronales...

Mais, les chômeurs n'étaient pas les seuls à s'agiter.

Les grèves de travailleurs étaient de plus en plus fréquentes, car chaque corporation réclamait la satisfaction de ses revendications. Un long conflit des éboueurs avait vu s'entasser les ordures dans les rues de grandes villes, particulièrement dans les belles avenues des quartiers bourgeois. Dans les transports publics, trains, bus, tramways, les contrôleurs laissaient les usagers voyager sans billet. La grève des taxes et cotisations s'était étendue dans les milieux des artisans et des P.M.E., aidés par les fonctionnaires chargés des recouvrement qui blanchissaient les dossiers de ceux qu'ils auraient dû poursuivre.

Un climat de désobéissance, plutôt pacifique, du moins au début, et généralement inspiré par les méthodes de la résistance passive, contrariait le fonctionnement des institutions et l'application des lois.

Un peu partout aussi sur la planète entière, le climat social était perturbé ; de nombreux peuples menaient des actions revendicatrices ; là aussi, c'était la mondialisation...

Au fil du temps, l'impatience faisait croître le niveau des exigences et envenimait les confrontations. De plus en plus souvent, on en venait à des bagarres, à des violences graves.

Bientôt, des actes criminels avaient été commis, par des groupuscules plus déterminés, conduits par des jusqu'aboutistes.

Un climat pré-insurrectionnel semblait s'installer...

Dans le même temps, ces populations défavorisées réclamaient d'avoir tout de suite leur part de vie.

C'est pourquoi ils venaient s'installer et se servir dans les commerces de distribution.

Le mouvement durait, mais ne semblait pas réussir à faire prendre conscience aux pouvoirs qu'il fallait prendre des décisions fondamentales.

Le désespoir envahissait parfois les esprits. De plus, ils étaient excités par quelques divers prophètes de l'apocalypse dont certains suggéraient d'accéder sans tarder au paradis en sacrifiant leur vie.

* * *

Dans ce supermarché-là, au sud de la ville, la routine s'était établie depuis des semaines. Les incidents étaient peu nombreux et plutôt mineurs, vite réglés. Les commerçants - auxquels les pouvoirs publics distribuaient des compensations

financières pour les préjudices subis, toléraient avec patience la situation.

Mais, ce mercredi-là, neuf décembre en début d'après-midi, une fille et deux garçons, trois jeunes qui participaient depuis des jours à l'occupation, se dirigèrent résolument vers le rayon de la droguerie.

Rapidement, sans qu'on eût le temps d'intervenir, ils décapsulèrent quelques bouteilles de white-spirit

Ils en répandirent le contenu sur le sol, sur les étagères, et sur eux-mêmes.

Ensembles, ils firent crisser chacun leur briquet, et ils posèrent la flamme sur leurs vêtements...

Dans la panique qui s'installa, les extincteurs arrivèrent trop tard...

Le système automatique de sprinkler sensé être capable d'étouffer tout début d'incendie ne fut pas assez efficace, ni pour sauver les trois desperados, ni pour empêcher la rapide propagation des flammes parmi les rayonnages chargés de tous ces produits chimiques inflammables, et puis dans tout le bâtiment...

En accomplissant ces gestes de désespoir, c'est la Société que ces nouveaux martyrs voulaient interpeller.

C'est à Elle qu'ils demandaient des comptes.

Et c'était la question globale de la Société qui, une nouvelle foi, était posée.

Quelle Société... ?

L'adoption progressive, depuis le premier janvier de cette année, de l'Euro comme monnaie unique des pays de la Communauté européenne n'avait pas, en tout cas pour l'instant, eu d'effet positif sur le pouvoir d'achat des individus. Tel objet qui coûtait six francs cinquante-neuf, maintenant valait un Euro. A vrai dire, celui qui ne coûtait que six francs était souvent passé à un Euro, sous prétexte d'arrondi...

Le "passage aux trente-cinq heures" avait été présenté comme étant une formule magique qui aurait dû ouvrir des perspectives heureuses.

En 1996, une étude de l'O.F.C.E. prévoyait qu'une réduction de 10% du temps de travail créerait deux millions et demi d'emplois en France...

Il est vrai que, pendant l'année 1997, un nombre significatif d'entreprises avaient mis à profit les opportunités offertes par le nouveau cadre législatif pour réorganiser le temps de travail. Le bilan de cette année-là montrait que les initiatives prises volontairement avaient concerné un total, déjà fort significatif, de trois cent mille employés.

Dans les entreprises où la mesure avait été appliquée, cela c'était fait par le biais de négociations au cas par cas. On avait modulé les efforts de chacun des partenaires, intégrant ceux consentis par la partie patronale, par les salariés, et aussi par les pouvoirs publics. On avait ainsi pu, d'une part, préserver quinze mille emplois, et, d'autre part, créer vingt mille nouveaux postes. Ces créations ou sauvetage représentaient donc près de 7% de la population salariale concernée.

En extrapolant avec audace ce rapport à l'ensemble de la masse laborieuse, et en prenant en compte des coefficients minorateurs, on avait donc estimé possible, au début de 1998 de dégager ainsi un total de sept cent mille emplois nouveaux avant l'an 2000, selon les estimations les plus optimistes.

La "relance économique" aurait du, avait-on espéré, générer un taux de croissance de 3%, qui devait favoriser la création de deux cent mille nouveaux postes.

Mais, elle était toujours attendue, cette relance mythique ...

Et, les emplois nouveaux, initiative majoritairement réservés aux collectivités locales, devaient en produire cent cinquante mille autres.

En 1997, donc, l'objectif visé par le passage aux trente-cinq heures était de créer un million cinquante mille emplois.

En fait, aujourd'hui parvenus à cet "horizon 2000", on constatait bien une réduction significative du nombre de demandeurs d'emploi. Mais, les dernières statistiques à jour faisait état de seulement cinq cent cinquante mille emplois reconquis, ce qui ne représentait pas même la moitié de l'évaluation de 1997, et pas même le cinquième de celle de 1996...

Quand bien même cette prévision se fut réalisée, on ne voyait pas quel "avenir" on pouvait proposer à ceux qui, parmi les quelques quatre millions de demandeurs d'emploi - recensés en 1997, n'étaient pas au nombre des heureux élus, bénéficiaires des nouveaux emplois...

On ne voyait pas quelle solution était proposée...

Devait-on passer au plus tôt aux trente-deux heures... ou bien trente, voire vingt-cinq, encore moins ?

Car, puisque cette réduction du temps de travail de quatre heures avait induit une diminution d'un demi-million

du nombre de chômeurs, cela voulait-il dire que pour opérer une réduction six fois plus importante, il faudrait baisser la durée du travail de six fois quatre heures... ?

La réduction du temps de travail à trente-cinq heures, partant des trente-neuf heures initiales avait fini par trouver l'acquiescement de tous, du gouvernement aux syndicats, en passant par les patrons ; au moins par résignation.

Il faut bien dire que c'était le patronat, qui, en fin de compte apparaissait être le premier bénéficiaire. En fait, la réduction du temps de travail, qui était intervenue de façon trop progressive sur une trop longue période, fut mise à profit pour réorganiser les process de fabrication pour augmenter la productivité de chacun.

Il faut dire aussi que la concomitante mise en place des normes " ISO 9000 " avait grandement favorisé le phénomène, en traquant dans les entreprises les procédures non optimisées et en obligeant à suivre de nouvelles, rationalisant au mieux l'usage des machines et des hommes.

On faisait aussi bien, mieux même, en moins de temps.

On sentait bien que la question du seuil allait se poser.

Car on imaginait qu'une limite minimale dans de la durée du travail serait, un jour, atteinte.

Peut-être, se situerait-elle au niveau d'un mi-temps pour tous, travailleurs, mais aussi étudiants... Alors serait instituée cette civilisation des loisirs, si souvent évoquée... Alors serait réalisé l'équilibre optimisé entre les contraintes minimales d'un travail nécessaire à la bonne marche de la société et les aspirations légitimes de l'individu à la jouissance...

On aurait, alors, compris la leçon de cette fable, qui raconte l'histoire d'un certain ingénieur agronome qui était allé enseigner, dans quelque pays arriéré, une méthode de

bonne gestion des terres agricoles permettant de tripler le rendement par unité de surface cultivée ; l'histoire rapporte que, lorsqu'il était retourné dans ce pays-là deux ou trois ans plus tard, il découvrit que les paysans, inspirés par leur sagesse locale, ne cultivaient plus que le tiers des champs... juste ce qu'il faut pour vivre.

Parlera-t-on, un jour, de "société de suffisance" ?

Le Progrès saura-t-il mener l'Homme vers cette raison là ?

Dans cette attente-là, une foi que le temps du travail à mi-temps aura du être institué, il faudrait penser, alors, à substituer à la réduction du temps de travail, parvenu à son niveau plancher, un autre mécanisme. Faudra-t-il, alors, inventer du travail, au moins pour fournir une occupation au citoyen... ?

Mais, avant que cette échéance arrive, et jusqu'en ces temps présents, les mesures mises en place n'avaient été que peu hardies. Elles n'avaient réussi, jusqu'en cette fin de millénaire, qu'à faire patienter les sans emploi et la classe des travailleurs dans son ensemble, mais pas à satisfaire les revendications idéales des citoyens.

Elles ne remettaient pas en cause les dogmes traditionnels du travail, du mérite, de l'argent ; elles restaient inspirées par le modèle de la morale occidentale dominante.

Il était temps, sans doute, de se lancer dans l'invention de mesures plus audacieuses et plus novatrices.

Dans l'Allemagne de l'entre-deux guerres, le régime nazi jouant sur l'illusion, avait trouvé sa recette pour réduire, en apparence, le nombre de sans-emploi.

Notamment, l'accord de 1934 entre la "confédération des industriels fascistes" et les syndicats fut d'encourager les

femmes, les adolescents, et les personnes âgées à quitter leur emploi, où ils devaient être remplacés par les hommes adultes sans travail... sans pour autant les faire figurer dans les statistiques du chômage. À cet effet les femmes furent alors renvoyées aux tâches domestiques, les adolescents furent encadrés dans des structures de jeunesses, et les personnes âgées furent mises à la retraite...

D'autre part, la seule augmentation des effectifs militaires, qui passèrent de trois cent quinze mille en 1934, à sept cent quatre-vingt-deux mille en 1938, contribua à faire baisser le nombre de chômeurs de plus de quatre cent soixante-dix mille.

Et puis de grands travaux avaient été engagés, en empruntant l'argent qu'on ne produisait pas. Jusqu'à ce que, incapable de régler les dettes, il fallut se lancer à l'attaque des voisins, pour aller y piller leurs richesses. Un grand classique...

Pouvait-on, aujourd'hui dans notre société qui se veut démocratique, soutenir des raisonnements analogues, et, par exemple, faire le distinguo entre les "vrais" chômeurs et les "abusifs" demandeurs d'emploi... ? Pouvait-on dire, par exemple, que dans un foyer, un seul emploi devait suffire pour assurer le quotidien de la famille, parce que les outils de production n'avaient pas la possibilité d'offrir un poste à chacun qui le demandait... ?

Ou bien devait-on mettre en place un système permettant de répondre totalement à toute demande de travail... ?

Jusqu'où devait-on organiser la société de plein-emploi... ?

Pouvait-on mettre en place un système suffisamment flexible pour qu'il puisse absorber les variations des demandes de travail, et intégrant, en tout instant, les souhaits

personnels de modulation de la durée de travail, à plein-temps, mi-temps, temps partiel... ?

En agissant dans ce sens, on passerait à une société organisée autour de la satisfaction de chaque individu sans exception, en décrétant le droit fondamental d'exister avec une certaine aisance et un certain bonheur. On déclarerait cela au rang des Droits de l'Homme, en bannissant l'exclusion. En même temps que ce droit au travail, on admettrait le droit au soin et à la santé, et le droit au logement.

On abolirait donc la société basée sur la hiérarchie distinguant les entrepreneurs et les employés, les nantis et les pauvres, les chanceux et les laissés-pour-compte.

On supprimerait donc la confrontation entre ces deux couches sociales.

Or, la société occidentale de la fin de deuxième millénaire utilise toujours comme jamais la lutte des classes comme outil de régulation sociale.

Dans ce contexte, le chômage est un facteur assurant la paix car il permet au patronat de réguler les exigences du salariat en brandissant la menace permanente de la perte de l'emploi.

Mais ce mécanisme ne peut fonctionner que tant que le chômage peut être considéré comme restant un épiphénomène. Mais un effet de seuil est atteint lorsque, parmi l'ensemble de la population, chacun, ou pour le moins un nombre majoritaire de citoyens, connaît dans sa famille, un chômeur. Un sentiment général d'intolérance s'établit alors au sein du peuple. Il engendre un mouvement de rejet collectif qui oblige l'Etat à mettre en place un processus réduisant le problème à un niveau acceptable. Car il ne peut- et ne veut- être éradiqué totalement.

La solution dans un système politique établi sur la dictature, pourrait être trouvée en mettant en place une répression policière pour réduire les mouvements de révolte. L'Histoire comprend bien de nombreuses pages qui décrivent de telles péripéties ; et elle menace toujours d'en écrire d'autres. Ces pages-là ont toujours été finalement refermées.

Dans un système se disant démocratique, la solution ne peut se trouver ailleurs que dans une certaine satisfaction de la requête populaire, à une "juste" mesure.

Il y a lieu, pour le moins, de donner l'illusion de cette satisfaction. Car la démocratie du vingtième siècle n'est pas ce qu'elle prétend être, selon sa définition : elle dit être la gestion du bien public dans le sens du bonheur de la communauté ; en fait, elle recherche seulement la satisfaction minimale des revendications des travailleurs employés, afin d'assurer une relative tranquillité sociale, ce qui permet à la classe dirigeante de réaliser les meilleurs profits dans un minimum de sérénité.

En fait, il s'agit, pour l'Etat, qui est toujours une émanation d'une bourgeoisie, de mettre en place des mesures qui peuvent être ressenties par le peuple comme étant un progrès sensible. L'objectif à atteindre est de redescendre sensiblement en deçà du seuil de tolérance qui avait provoqué la révolte, afin de rétablir l'ordre. On recrée les conditions du consensus, qui permettent à la machine économique de fonctionner dans le sens permettant aux forces propriétaires de cette machine de réaliser à nouveau des profits ; jusqu'à la prochaine manifestation de tension...

Or, justement, en cette fin de l'an 1999, la tension s'exprimait très -trop- vivement.

Le Premier Ministre avait, au début de l'année précédente, pris des engagements sur cinq objectifs : indexer

tous les minima sociaux sur l'indice des prix, organiser le rattrapage rétroactif de l'Allocation Spéciale de Solidarité, favoriser le passage du chômage vers l'emploi, trouver une solution pour les chômeurs de longue durée, et mettre en œuvre le projet de loi sur l'exclusion.

En fait parmi ces engagements, certains, dans leur nature même, ne correspondaient pas à l'attente de toute une fraction de la population. Ainsi en étaient-il des diverses allocations spéciales d'aide : pour ceux qui en bénéficiaient, ou pour ceux qui s'exprimaient au nom de ces allocataires, la demande ne portait pas sur les montants des aides, mais sur leur suppression immédiate... Car ce qui était réclamé n'était pas l'aumône, mais un statut social valorisant ; pas de l'argent, mais du travail...

Or, le passage promis vers l'emploi, n'avait été offert au cours des deux dernières années qui venaient de s'écouler, qu'à une trop faible minorité. Et, l'on constatait bien qu'une part importante de la population en droit de travailler ne pourrait jamais y accéder dans les conditions économiques existantes.

Car, puisque les résultats que les experts avaient prédits à la suite des mesures imaginées et mises en place n'étaient pas atteints, et que la réduction attendue d'un million de chômeurs n'était parvenue qu'à peine à sa moitié, la fraction de population survivant avec les allocations d'attente restait toujours très élevée.

En totalisant les bénéficiaires des R.M.I., A.S.S., et autres prestations de solidarité et en intégrant les familles de ces ayants droits, il y avait toujours près de six millions de personnes, soit 12% de la population qui se considérait exclus du système. Ce nombre se situait encore au-dessus du seuil de tolérance couramment admis.

À l'autre extrémité de la machine économique, les décideurs, entrepreneurs et financiers se plaignaient que les conditions de la relance ne pouvaient être remplies. La situation de précarité de cette trop grande partie de consommateurs réduisait grandement le niveau de la demande intérieure. Le même constat était fait auprès des salariés : pendant les deux dernières années écoulées, l'inflation ayant été contenue à 2%, la productivité ayant gagné 6 points, il eût fallu que les salaires aient augmenté de 8% pour que soit seulement maintenu le niveau du pouvoir d'achat ; or les pertes globales de salaire avaient été pour la même période, de 5%, ce qui entraînait infailliblement une réduction de la demande. Car +8 et -5, ça fait 13 au-dessous des attentes...

Les patrons imaginaient bien pouvoir créer des emplois ; ils prévoyaient bien -disaient-ils- l'émergence de nouvelles entreprises, mais seulement si la production trouvait un marché pour s'écouler...

Pour ce faire, on pouvait bien envisager deux scénarios : produire & stocker & vendre et alors engranger les bénéfices ; ou : vendre pour engranger les bénéfices & produire.

Mais, dans les deux cas, il était nécessaire de dégager une masse monétaire pour organiser une phase transitoire, afin d'amorcer le fonctionnement. Dans le premier, il fallait être en mesure de payer de nouveaux salaires et d'absorber le coût du stockage, dernier point qui pouvait apparaître comme étant une dépense inutile, et, de plus, impossible pour bien des denrées périssables. Dans le second, il fallait augmenter les aides financières auprès des populations démunies, afin quelles les mettent en circulation dans le système économique.

La seconde solution pouvait sembler être préférable à la première.

Mais, elle soulevait une forte objection, avancée par l'ensemble des habituels partenaires sociaux. Patronat et syndicats de travailleurs s'accordaient pour estimer que le fait de remonter les minima sociaux allait rapprocher leurs montants de ceux des faibles salaires. Et, en agissant ainsi, on favoriserait le penchant d'une marge de la population qui trouverait son compte à vivre dans l'oisiveté grâce au subsides publics ; de plus, cela engendrerait une rancœur de la part des catégories de travailleurs aux plus faibles revenus à l'encontre de cette masse de sans-emploi assistés. On les considérerait vite comme étant des parasites de la société. Les gardiens de la morale publique s'insurgeaient naturellement contre cette solution.

Certains parodiaient la bien connue formule proclamant que tout travail mérite salaire ; en renversant l'ordre des termes, ils affirmaient que tout salaire mérite travail.

Et puis la question majeure et récurrente, était celle de savoir où l'on pourrait, de toute manière, trouver l'argent nécessaire, quel que soit le niveau où on l'injecterait dans la machine économique...

Le Premier ministre avait déjà fait appel à la logique comptable. Il avait déjà expliqué que remonter les minima sociaux des deux cent trente Euros, ainsi que certains le réclamaient, représenterait une enveloppe globale de plus d'un milliard d'Euro.

Or, le déficit public devait être limité à hauteur de trente-sept milliards quatre-cent mille Euros, afin de pouvoir rester à l'intérieur de la règle établie par la Communauté Européenne...

Dans le cadre du système, puisqu'on ne voulait pas remettre en cause les hiérarchies établies, ni le principe de mérite, ni générer de déficit, on n'imaginait pas de solution...

L'Argent...?

Sur la valeur de l'Argent, pourtant, certains s'étaient, depuis longtemps, interrogés.

La richesse avait été basée pendant longtemps sur la quantité de matière précieuse possédée par la nation, ou par l'état, ou par le seigneur surtout.

Ce fut le fer, le bronze, l'or.... L'on battit monnaie à l'aide de ces métaux ; et ces pièces étaient les symboles de la valeur des biens, du travail, dont on faisait échange.

Par raisons de commodités, on avait remplacé l'or par des contre-valeurs sous forme de lettres de change, d'assignats, de papiers-monnaies, de chèques bancaires ; puis, l'on parvint à de simples bits électroniques échangés par l'intermédiaire de cartes magnétiques.

Aujourd'hui, fin de millénaire, la concrétisation de la richesse en liquidités des individus ne se lisait plus, au mieux, que sur un relevé papier de compte bancaire, et plus simplement sur une page-écran sur un terminal informatique.

L'argent n'avait donc plus de valeur palpable, mais seulement une existence virtuelle, à peine matérialisée par la brimance de quelques pixels sur un écran...

Il y avait lieu de se demander si, de toute manière, et dès l'origine de la création de la valeur-or, la mesure-étalon n'avait pas été que seulement virtuelle. Car, si le métal or est utile pour réaliser, par exemple des bijoux ou des micro-contacts électroniques, il se révèle être tout à fait passif lorsqu'il dort sous forme de lingots dans les sous-sols des banques. Et l'on peut dire même, que les efforts usés pour l'extraire du sol des carrières étaient, et sont encore, peines

perdues ; elles représentent donc une activité humaine non productive.

La valeur de l'argent relèverait-elle du monde des mythes... ?

Aujourd'hui, puisque la matérialisation du pouvoir d'achat en argent liquide se concrétise seulement par des inscriptions électroniques, que se passe-t-il si l'on multiplie, du jour au lendemain, par exemple d'un coefficient 2, tous ces chiffres, de l'ensemble des détenteurs de comptes bancaires... ?

Peut-être rien, juste des chiffres qui changent... ?

Rien d'autre que ce qu'il advient lorsque les états riches du Nord remettent partiellement ou totalement les dettes extérieures de pays pauvres du Sud. Au début de 1998, la France prit sa part dans la réduction de la dette du petit Mozambique, à hauteur de six cent vingt millions d'€uros.

On en entendu à peine parler, il ne se passa rien de visible ; cela n'avait donc pas de conséquence ?

Suivant cet exemple, puisque l'argent peut être ainsi créé ou s'évaporer, un Etat pourrait donc attribuer une subvention immédiate de mille €uro à toute personne vivant au-dessous du seuil de pauvreté... ? Et il ne prendrait ces sommes à personne, ni nulle part, parce que ce ne sont que des chiffres... ?

Qu'est-il donc, alors, cet Argent... ?

On pourrait imaginer que ce serait le rôle de l'Etat, en tant que représentant du pouvoir économique et social, de décider de créer de la monnaie en temps opportun, afin d'assurer la continuité du fonctionnement de la machine économique.

Par le même coup, il rétablirait la paix sociale mise en péril. Car, il est clair que ce n'est qu'au moment où le Pouvoir serait confronté à une situation de crise majeure, pouvant

laisser prévoir une imminente explosion sociale, qu'il se résoudrait à ouvrir ainsi la main.

Ce serait le privilège du prince ?

On ne manquerait pas de qualifier cet acte comme étant une manière moderne de faire fonctionner la planche à billets. Et l'on redouterait les mêmes effets que l'on observa quand, dans tel ou tel pays, l'on usa de cette pratique.

Ces conséquences sont-elles réelles, inéluctables ?

Ou bien, puisque l'argent n'a pas de valeur réelle, cet épouvantail catastrophique est-il seulement un autre mythe ?

Bien sûr, on pourrait craindre que la demande se renouvelle. Car lorsque la mesure aurait été prise une fois et qu'il ne se serait rien passé de dommageable pour le système, la demande ne manquerait pas d'être renouvelée une deuxième fois, une troisième, sans que l'on fixât de limite raisonnable.

Le prince risquerait, s'il laissait s'écouler un peu trop souvent la corne d'abondance, d'y laisser son autorité, et de ne plus maîtriser son peuple.

Il faudrait donc que, parallèlement à cet acte, il prenne les moyens d'affirmer son pouvoir et son contrôle.

On revient donc à se poser l'alternative entre la société de l'initiative individuelle et la société dirigée.

Un choix entre une société où l'individu souffre librement pour bâtir son hypothétique place dans le système, et une société organisée où l'individu n'a plus que le droit de simplement jouir du bonheur qu'on lui délivre.

Dans 20 jours : l'an 2000.

Quoi qu'il en soit, en cette fin de décembre 1999, on observait les signes d'une probable insurrection.

Cela faisait maintenant juste deux ans que le mouvement montait peu à peu, s'amplifiait.

Il croissait au fur et à mesure que l'avènement de l'an deux mille approchait.

Etait-ce un hasard, une simple coïncidence de calendrier, ou bien ce quantième mythique recelait-il plus de pouvoir que n'en voulaient croire les rationalistes... ?

Dans vingt jours, à peine maintenant, le monde s'apprêtait à fêter ce nombre rond.

Les mathématiciens puristes avaient bien démontré, depuis longtemps, que cette année deux mille était en réalité la dernière du vingtième siècle et pas la première du millénaire suivant, expliquant la différence entre les nombres cardinaux, utilisés pour compter l'âge d'un individu, et ordinaux, utilisés pour désigner le rang d'une année. Il fallait donc attendre encore une année pour célébrer l'entrée dans le vingt-et-unième... Les esprits les plus indépendants avaient bien ajouté que, de toute façon, le quantième des années faisait référence à une date arbitraire et idéologiquement discutable, celle de la naissance supposée d'un nommé Jésus, un illuminé qui s'était pris pour le fils d'un dieu n'habitant que dans les esprits de ceux qui veulent bien y croire... Et que, de plus, la date de la naissance de cet homme-là, s'il avait d'ailleurs réellement existé... avait été plus d'une foi réévaluée. Il paraît même, d'après les astronomes papistes, qu'il serait né sept ans avant l'an zéro -qui clame sa naissance- car un

événement stellaire correspondant à "l'étoile" serait advenu en l'an 7 avant JC...

L'arbitraire avait présidé d'un bout à l'autre des diverses péripiéties fixant l'origine du calendrier des nations occidentales, d'autant plus, que d'autres cultures ailleurs sur la Terre, avaient choisi d'autres points de départ pour compter les ans, ainsi que d'autres cycles annuels...

Quoi qu'il en soit, ce nombre-là, celui de deux mille, semblait posséder un pouvoir magique, ou pour le influencer le comportement des hommes.

Certains craignaient cette nouvelle ère, comme ceux qui en d'autres temps avaient été affectés par la grande peur de l'an mille ; ils voyaient les présages de grands malheurs.

Il est vrai qu'ils avaient quelques arguments pour convaincre de l'imminence de catastrophes, car les derniers mois avaient été hélas plus fertiles que de coutume en catastrophes naturelles : des pluies verglaçantes pires que jamais avaient longuement paralysé les régions du Nord ; des tornades avaient secoué les côtes européennes, des inondations à répétition avaient submergé le littoral sud-américain et les basses terres asiatiques ; la liste était longue...

Mais elle était déjà longue dans les chroniques de l'Histoire ; et il en aurait d'autres... Mais, certains y croyaient.

Les météorologues avaient bien apporté l'explication scientifique, en donnant pour origine commune à ces phénomènes, les caprices de "El niño", ce courant du sud de l'océan Pacifique. Mais justement, les mystiques avaient trouvé matière à renforcer leurs certitudes : "El niño", ça voulait dire "l'enfant Jésus" justement ; il envoyait aux Hommes des messages pour les prévenir de l'imminence d'un cataclysme final...

Cette date fatale avait conduit des individus, des sectes entières, à agir volontairement pour décider eux-mêmes de la date du transit annoncé et obligatoire vers d'autres cieux...

Ceux qui au contraire voulaient lire des signes plus positifs et voulaient se convaincre qu'il allait se passer quelque chose de majeur, savaient dénicher des tas d'exemples historiques pour asseoir leur thèse. On rapprochait volontiers deux dates : celle de 1789 année de la prise de la Bastille, et celle de 1989 année de la chute du mur de Berlin, pour montrer que les chiffres possèdent des pouvoirs bénéfiques, d'après eux...

Ils semblaient en avoir, en effet, du pouvoir.

Du moins, l'avènement de l'an deux mille exerçait une pression psychologique sur la pensée des humains.

Mais, bien sûr, ce sont les hommes qui se convainquaient eux-mêmes. Ce sont les peuples qui se persuadent que le temps des sacrifices avait trop duré. Ou, du moins, il sont entraînés à y croire par des meneurs d'hommes.

Certains estimaient que ce nombre rond d'années devait être considéré comme étant la date buttoir, pour enfin, parvenir à l'avènement d'une civilisation du bonheur. Ils avaient patienté trop longtemps. Ils avaient accepté trop de sacrifices. Ils avaient assez travaillé pour les patrons, trop sués pour engraisser les seigneurs.

Les politiques les avaient trop bernés, leur avaient trop fait croire qu'ils géraient la chose publique dans le sens du bonheur commun, alors qu'ils ne le faisaient jamais que pour s'octroyer des privilèges et engranger des bénéfices.

On leur avait fait croire longtemps que le bonheur était pour demain. "Eh bien, répondaient-ils, ce demain-là, c'est aujourd'hui !" ; le changement, "c'est maintenant."

On leur avait fait souvent le coup du sacrifice rédempteur, des douleurs à endurer sur Terre pour mériter le Ciel. Ils ne croyaient plus aux charlatans des religions.

On les avait un temps convaincu que le bonheur se gagnait dans l'effort, dans le travail. Des bourreaux en Germanie avaient osé écrire sur les grilles des camps de travail que : "le travail rend libre." ("Arbeit macht frei.")

Ils ne voulaient plus que l'on considère que l'aspiration au bonheur serait un vice d'oisifs.

Travailler d'ailleurs, ils le voulaient bien ; mais pas plus qu'il n'en faut pour vivre simplement.

Ils ne réclamaient pas la paresse totale, mais le juste équilibre entre le travail nécessaire pour assurer les conditions du maintien de la vie, et le temps de profiter justement de cette vie gagnée.

Ils voulaient, une bonne fois pour toute, que soient mises en place les conditions de la sécurité et de la suffisance.

Ils attendaient l'incroyable, l'impossible...

Mais cet impossible s'avérait, en ces jours, être obligatoire si l'on voulait éviter la grande déchirure.

Maintenant, il n'y avait plus d'alternative...

Il n'y avait plus que La Solution...

Le Prince sera-t-il bien inspiré... ?

Saura-t-il la trouver... ?

Le 22 décembre 1999.

Depuis des mois, il était dit qu'un certain nombre de réformes étaient en cours d'étude, partout dans le Monde, et que des lois nouvelles allaient être promulguées.

Des discussions et des séances de travail se déroulaient aussi au niveau de la Communauté Européenne. Et au niveau mondial, les grandes instances, telle le F.M.I., étaient agitées par les débats.

Car le problème était universel. Les mêmes mouvements sociaux étaient observés dans de nombreuses contrées de la planète ; en quelque sorte, la mondialisation accomplissait ses œuvres dans ce domaine-là aussi.

Donc, la solution ne pouvait être que commune.

Pendant tout ce temps, pour faire patienter les peuples, le gouvernement lâchait, chaque fois dans l'urgence, lorsqu'il était acculé par la pression, quelques faveurs nouvelles et limitées, pour satisfaire les revendications très impatientes de tel ou tel autre groupe corporatiste.

Lorsqu'ils parurent dans les kiosques de ce mardi-là, les journaux imprimés pendant la nuit avaient juste eu le temps de rajouter précipitamment la fameuse information attendue, du moins son annonce à défaut de son contenu précis.

Et dès le petit matin, les radios et les télévisions ouvrirent leurs bulletins sur "La Grande Nouvelle" :

On annonça que, dans la soirée du vingt-trois décembre, donc le lendemain, le gouvernement communiquerait les décisions qu'il aura prises pour répondre

à la demande populaire. Les canaux des médias habituels seraient utilisés : une intervention télévisée et radiodiffusée aurait lieu à vingt heures.

L'élément surprise de l'information fut qu'on indiqua que la proclamation ne serait pas faite par une intervention du seul Premier Ministre, comme on y était habitué, et comme on s'y attendait.

L'événement, disait-on, réunirait un collège pluraliste. Il devrait associer le Premier Ministre et le président de la république, mais aussi des représentants des instances patronales, des responsables des syndicats et d'autres leaders des groupements de travailleurs ou de chômeurs.

Ce dispositif inhabituel était-il le signe qu'un événement majeur se préparait ?

La Loi Nouvelle.

Le soir du vingt-trois décembre 1999, lorsque les écrans de télévision délivrèrent les premières images du grand direct, on vit que le cadre qui avait été choisi pour cet événement particulier était inhabituel.

Ce n'était pas le palais de la présidence, ni le bureau du Premier Ministre. Ce n'était pas, non plus le siège du parlement, ni celui du patronat, pas plus que la bourse du travail ; pas un temple, pas un stade, ni même un studio de télévision.

Ce n'était qu'une tente, un petit chapiteau de toile !?

Il avait été érigé dans un lieu qu'on voulait garder inconnu, ou plutôt : neutre par essence, et qu'on ne découvrit pas ce soir-là puisque aucune image de l'environnement extérieur ne fut transmise.

Par ce symbole, on avait voulu exclure toute appropriation particulière de la part de telle ou telle composante de la société. Il ne fallait pas que les mesures qui allaient être annoncées apparaissent comme étant le fait d'un acteur particulier. Ni celui du prince, ni celui du peuple ; mais celui l'union en un seule entité.

Les choix qui avaient été accomplis et qui allaient être révélés, voulaient être présentés comme étant le résultat de la réflexion de la nation dans son ensemble.

Par ailleurs, l'annonce qui allait être faite ne pouvait l'être par l'intervention d'un seul homme qui représenterait le gouvernement ou une autre composante de l'appareil décideur de la société.

C'est pourquoi, sous le toit de toile, on vit qu'étaient réunis les hommes dont on avait, déjà la veille, annoncé la participation. Il y avait là le Premier Ministre et le président de la république, et puis les représentants des instances patronales, et des syndicats et aussi d'autres porte-parole de travailleurs ou de chômeurs. Et, il y avait, en plus, le ministre du travail et celui du budget, et le ministre de l'intérieur. On voyait encore des chefs des partis, des religieux, des intellectuels connus, des économistes, des penseurs.

Ils étaient groupés en une seule foule, debout, serrée, sans protocole apparent, sans que soit établie aucune hiérarchie. Tous habillés sobrement et quasi uniformément.

Sous leurs pieds s'étalait un vaste tapis rouge ; et derrière eux était peint en trompe-l'œil sur une toile tendue, un vaste paysage montrant un horizon clair.

Cette petite foule n'occupait que le second plan de l'image.

Car, tout devant, une petite estrade était placée. Elle était, pour l'instant, vide ; mais, les projecteurs concentraient leur plus forte lumière sur elle.

Un long moment silencieux et immobile, théâtral, donna la mesure de la solennité. Seul une musique de fond, paisible, un peu "new age", meublait les minutes.

Puis, un couple, une fille et un garçon, jeunes, se dégagea de la masse, là debout.

Ils vinrent vers le podium.

Il y montèrent.

La jeune fille et le jeune homme fixèrent leurs regards dans l'objectif de la caméra.

D'abord ils restèrent silencieux.

Car d'abord une voix off informa qu'ils allaient délivrer le message que le gouvernement et tous ses partenaires voulaient transmettre à la nation.

La voix annonça solennellement : "La nation parle à la nation".

Alors, les deux adolescents, prenant la parole à tour de rôle, déclamèrent le texte qu'on les avait chargés de transmettre.

Ils commencèrent par faire part d'une déclaration d'intention générale attribuée au Premier Ministre :

[N.D.L.A. : les parties de textes écrites en lettres italiques sont extraites d'une intervention réelle au cours du journal télévisé de TF1 du 21 janvier 1998, de Lionel Jospin, Premier Ministre, et d'autres de ses déclarations dans les jours qui suivirent.]

"Le gouvernement n'est pas resté indifférent ni autiste aux signes que le peuple transmet depuis de longs mois, et il considère qu'est advenue une situation qui mérite qu'on y réponde."

"Il a convenu que les temps ne sont plus ceux de la précarité ni de la misère. Avec l'ensemble de ses partenaires, il a pratiqué *l'examen de tous les minima sociaux*, de tous les rouages économiques, des modes d'évaluation de la richesse de la Nation, afin de *révéler ce qui ne fonctionne pas*."

"Il a décidé de refaire ses calculs et de modifier ses règles comptables, dans le but de *réunir les logiques de la détresse et de l'économie*. L'état ne peut plus tolérer que soit perpétué un climat de lutte permanente où les énergies se gaspillent dans les conquêtes de pouvoir ; il faut, au contraire, qu'elles se réunissent pour la recherche du vrai progrès pour tous."

"C'est pourquoi, inspirés par une nouvelle logique, *nous proposons des réformes*, et nous promulguons une Loi Nouvelle grâce à laquelle nous nous mettons en route ce soir vers une Société Nouvelle".

"Cette Loi Nouvelle a pour but de parvenir à l'avènement d'une Société de Justice permettant à tous ses membres reconnus d'accéder, de plein droit et sans exclusion, à une place honorable."

"Elle a aussi pour but de fixer les règles d'*une Société du Travail et non pas d'Assistance* au sein de laquelle *tout le monde doit assumer ses responsabilités*."

"C'est le devoir de l'Etat aussi d'assurer la totale sécurité des citoyens, pour leur personne et pour leurs biens, et de créer la sérénité nécessaire au bon développement de leur projet."

"Dans notre démocratie, il est bien entendu que *le pouvoir appartient au peuple* ; mais pas au peuple dans la rue. Il appartient au peuple *des électeurs au moment des élections*. C'est alors, et pas en d'autres temps, que le peuple donne *confiance à une équipe* et lui délivre mandat pour gérer dans le sens du mieux collectif. Le pouvoir *n'appartient pas à quelque fraction du peuple* qui *déciderait à la place du peuple dans sa majorité*."

"Bien sûr, *même en dehors des périodes électorales*, donc en dehors de l'heure à laquelle le peuple remet son destin entre les mains qui lui paraissent les plus habiles, *il est légitime que des mouvements d'opinions s'expriment*. Mais, *ils ne doivent pas demander* au gouvernement alors mis en place *de changer d'objectif*. Et, les moyens qu'ils peuvent employer doivent s'inscrire dans le *respect des lois*."

"Il n'est pas justifiable, et il n'est pas tolérable qu'une poignée de "jusqu'au-boutistes" mette à mal les biens de la communauté et en péril l'intégrité physique de leurs concitoyens."

"*La sûreté est un droit essentiel de notre Société. Chacun a le droit de vivre dans la sérénité, et chacun a le devoir de la préserver. C'est pourquoi les lois doivent être respectées.*

Notre politique s'inscrit et s'inscrira, infailliblement, dans le schéma : *prévention-sécurisation- répression.*"

"Pour ce qu'il en est de la prévention, le gouvernement estime que doit s'intensifier la portée *des contrats locaux de sécurité*, en appliquant les recommandations émises par les *commissions réunissant majorité et opposition.*"

"Entre autres mesures, il s'agit de veiller à détecter les *quelques groupes de filles et de garçons les plus turbulents*, qui sont généralement manipulés par certains professionnels de l'instabilité."

"Pour ce qu'il en est de la sécurisation et de la répression, il apparaît nécessaire de parfaire *le redéploiement de la Gendarmerie et de la Police vers les quartiers en difficultés* et vers les zones sensibles."

La jeune fille et le jeune garçon se turent quelques secondes, pour signifier qu'ils avaient terminé cette première déclaration.

Puis ils reprirent, pour une seconde, qui était une énonciation de principes liminaires :

"L'Etat entend affirmer les prémisses qui doivent être considérées comme étant des fondements de notre constitution et de ses lois sociales" :

[N.D.L.A. : ces quatre paragraphes sont en fait extraits de l'introduction à la constitution française de 1946.]

"*Chacun a le devoir de travailler et de droit d'obtenir un emploi.*"

"La Nation assure à l'individu et à sa famille les conditions nécessaires à son développement. Elle garantit à tous la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs."

"Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existences."

"La nation proclame la solidarité et l'égalité devant les charges. "

Après un court instant de silence, comme pour marquer une respiration et signifier l'importance de ces principes dans la formulation de ce qui allait suivre, les deux porte-parole de la nation annoncèrent les articles de la Loi Nouvelle :

Article 1 :

Tout citoyen régulièrement reconnu a automatiquement droit à une Allocation de Base de Citoyenneté (A.B.C.), qui permettra à chacun d'avoir accès, en permanence, au minimum vital, pour se loger, pour se vêtir, pour se restaurer, et pour assurer sa santé.

Le montant de cette allocation, indexé sur l'évolution du coût de la vie, est fixé à mille Euro par foyer, auxquels se rajoutent deux cents Euro par personnes supplémentaires par foyer.

Article 2 :

La Société est tenue d'offrir un emploi à tous les citoyens en âge de travailler.

L'emploi donne droit à un salaire, indexé sur l'accroissement des richesses, qui vient s'ajouter à l'A.B.C.

Ce supplément permet d'accéder au superflu, notamment aux loisirs, équipements de fantaisie, denrées de luxe, automobiles, voyages d'agrément, et toutes autres

activités ou biens qui ne peuvent être considérées comme étant indispensables.

Il sera instauré un label accordé aux produits basiques. Seuls ces produits minimums seront accessibles aux détenteurs de la seule A.B.C.

Article 3 :

Tout citoyen peut renoncer à exercer un emploi et décider de rester seulement bénéficiaire de l'A.B.C.

Article 4 :

Un livret du citoyen est créé, sous forme d'une carte à mémoire individuelle.

Sur ce document est enregistré chacun des actes du citoyen qui définisse sa position vis-à-vis de la nation, notamment sa situation par rapport à l'emploi.

Il devra être présenté pour justifier du droit d'accès aux activités ou biens superflus, non-labellisés comme produits basiques.

Article 5 :

Un couvre-feu, commençant à neuf heures du soir et se terminant à neuf heures du matin, est imposé aux non-travailleurs bénéficiaires de la seule A.B.C.

Article 6 :

Les droits civiques sont accordés aux seuls travailleurs.

Article 7 :

Le droit de grève, sans objet, est aboli.

Article 8 :

Le budget de l'état n'est pas soumis au contrôle de la république.

Pour assurer l'établissement et la gestion du budget de l'état, un Comité du prince est créé. Il réunit le président de la république, le Premier Ministre, le président de la Chambre des Comptes, le directeur de la Banque Centrale.

....

Article 9 :

Les matous qui miaulent tout le temps pour réclamer à manger sont priés d'aller râler ailleurs...



Le matin du 28 janvier 1998.

Vers six heures du matin, Raoul Deceur fut réveillé et donc tiré de cet étrange rêve, par les miaulements discrets et suppliants et décidés, que son chat a coutume de lancer, lorsqu'il revient de ses rondes nocturnes.

Ce matin-là, Perestroïka -le matou nommé ainsi parce qu'il était venu partager sa vie célibataire le 9 novembre 1989, jour où tomba le "Mur" de Berlin, grâce à la politique de "perestroïka" initiée par Gorbatchev le démantaleur de l'empire de l'URSS- était bien à l'heure, comme toujours.

Les chats ne savent pas lire les horloges, du moins semble-t-il ; mais ils utilisent d'autres indices pour connaître l'heure... peut-être la clarté de l'aurore, en s'adaptant donc aux saisons, ou des bruits de la ville, ou une horloge interne...

L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt, dit-on.

C'est peut-être pour cela que Raoul se lève chaque matin vers six heures, chat ou pas chat. Il ne se senti donc pas dérangé.

Suivi joyeusement par l'adorable minou trottinant, il se leva donc et partit décapsuler pour son compagnon heureux, tournant en rond en ronronnant, une barquette de quelque Ronron.

Il ne savait pas lui résister.

Comprenne tout ça qui pourra et voudra.

(fin)

A force de trop réclamer,
on finira par trop recevoir
et n'avoir plus à désirer.
On cherchera à nouveau
cette envie d'avoir envie.
Car sécurité et certitude
de vivre sans inquiétude
nous ôtent l'envie de la vie.

**Comptes
de Noël :**

Une sorte de conte,
écrit en 1998, déjà.
Mais qui pourrait
être re-écrit encore.
